



N° 70
4 septembre 2000
Bimensuel

En luttant contre l'initiative intitulée «Pour des hôpitaux de proximité» sur laquelle le peuple vaudois aura à se prononcer le 24 septembre, le Conseil d'Etat entend d'abord promouvoir la qualité et la sécurité des soins pour toutes les régions du canton.



PHILIPPE MADER

Petits hôpitaux : le souci de la qualité

Votations du 24 septembre

La définition et les éventuelles modifications des zones sanitaires, ainsi que de l'implantation et des missions des hôpitaux, des établissements médico-sociaux (EMS) et des réseaux de soins sont de la compétence du Conseil d'Etat.

L'initiative intitulée «Pour des hôpitaux de proximité» veut transférer cette compétence au Grand Conseil, avec effet rétroactif au 1^{er} février 1999. Elle met ainsi en question la répartition des attributions décisionnelles entre l'Exécutif et le Législatif vaudois en

matière de planification hospitalière. Mais en deçà du débat sur ces questions institutionnelles, les initiants visent, sur un plan plus concret, à remettre en cause des décisions prises récemment par le Conseil d'Etat.

suite en page 3

Dans ce numéro



EMPLOI

30 postes vacants

4



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine

7



MEMENTO

Notre patrimoine, de Le Corbusier à Botta

8



GRAND CONSEIL

Trois nouveaux visages

Durant la session parlementaire du 29 août dernier, trois nouveaux députés socialistes sont entrés en fonction. Il s'agit de:



Roland Piguet, secrétaire régional, domicilié à La Tour-de-Peilz, remplace Marcel Martin, député socialiste de l'arrondissement de Vevey.



Mariella Muri-Guirales, psychopédagogue, domiciliée à Lausanne, succède à Gérard Chevalier, député socialiste de l'arrondissement de Lausanne.

Jean Guignard, technicien-géomètre, domicilié à Aubonne, prend la place de Gérard Bovay, représentant socialiste de l'arrondissement d'Aubonne.



Quelles missions pour l'Ecole aujourd'hui?

Question d'actualité pour le débat public organisé par le Bureau EVM d'organisation de la formation continue (Burofco/DFJ),

vendredi 8 septembre à 20h15 à l'Aula des Cèdres (av. de Cour 33, Lausanne).

Plusieurs intervenants éclaireront ce débat: Philippe Meirieu, professeur de sciences de l'éducation à l'Université Lumière - Lyon1 et quatre représentants d'associations de parents. L'animation est assurée par Laurent Bonnard, journaliste à la Radio suisse romande.



PETITES ANNONCES

A vendre: ferme vaudoise située au centre du village de Combremont-le-Petit, confort, avec terrain d'environ 2000 m². Prix 450 000 francs.

Tél. 021/701 38 29 (dès 18 h).

A vendre: triplex avec cachet à 12m de Lausanne, en PPE, pignon sud; 160 m² habitables, dont 4 chambres de plus de 20m², 2 bains + WC séparé, cheminée, garage box 2 places, 100m² de terrasses et jardin privatif. Proche école et TL.

Tél. 021/316 63 28 (matin) ou 021/903 39 31 (soir).



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Dominique Guindani, Laurent Kleiber, Anouk Farine, Isabel Balitzer Domon, Joël Christin, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Chantal Epiney, Catherine Lavanchy.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/316 40 50

Fax 021/316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Accueil des apprentis à l'Etat

Ce 15 août dernier, la salle du Grand Conseil de la Cité est découverte par 86 apprentis(es) de première année dans le cadre de la journée «Bienvenue à l'Etat de Vaud». Deux participantes retracent ce moment important.

En l'absence de Jacqueline Maurer-Mayor, présidente du Conseil d'Etat et cheffe du Département de l'Economie, qui est hospitalisée, nous sommes accueillis chaleureusement par son conseiller personnel, Stéphane Haefliger.

L'Administration cantonale nous est présentée par Pierre-Alain Uberti, vice-chancelier. Les aspects pratiques de notre apprentissage au sein de l'Etat de Vaud sont précisés en suite par le chef du Service du Personnel, Frédéric Daler, accompagné du coordinateur des apprentis, Pascal Savary.

La visite du château et de son caveau provoque le plus vif intérêt. Pour terminer la matinée, André Gasser, Président du Grand Conseil, nous décrit le Parle-

ment avec beaucoup moins de bruit que lors de ses séances, nous dit-il.

Midi: un aller-retour à Shangai by Lausanne, où un délicieux repas nous attend.

Pour activer la digestion, une montée difficile en altitude jusqu'au Tribunal cantonal. C'est dans la salle d'audience que le président du Tribunal Cantonal, Paul-Eugène Rochat, nous décrit l'Ordre Judiciaire.

Après la théorie, le concret. Un convoi spécial (rien que pour nous!) embarque une partie du groupe aux Archives cantonales, les autres se dirigent vers la Police cantonale. Après ces deux visites instructives, retour à la maison pour un repos mérité.

Riche en échange et en informations, cette journée bien remplie s'avèrera fructueuse pour notre travail à l'Etat.

Virigine Roy et Laurence Burger, apprenties de commerce



Cette année, l'administration cantonale a reçu huitante-six nouveaux apprentis(es) lors de la journée «Bienvenue à l'Etat».

Heures sup: rappel des règles

Le Service du personnel est confronté, depuis quelque temps, à des demandes de plus en plus nombreuses portant sur le paiement d'heures supplémentaires. Afin d'assurer une application équitable et uniforme des règles applicables en la matière, il a rappelé aux chefs de service la teneur de l'article 15 de l'arrêté d'application du Statut. Voici ces règles:

Les heures supplémentaires ne sont ordonnées que dans des cas particuliers et justifiés.

Seules les heures supplémentaires expressément ordonnées peuvent faire l'objet d'une compensation ou d'une rétribution

spéciale, aux conditions ci-après:

- à défaut de compensation, l'heure supplémentaire donne droit à une rétribution pour les titulaires de fonctions dont la classe maximum est égale ou inférieure à la classe 25;
- pour les titulaires de fonctions dont la classe maximum est supérieure à la classe 25 (classes 26 à 32), les heures supplémentaires doivent être compensées en temps; exceptionnellement, des heures supplémentaires peuvent être rétribuées avec l'accord exprès du chef de département ou du Tribunal cantonal pour l'Ordre judiciaire; cette disposition

n'est pas applicable aux cadres pour lesquels des règlements spéciaux et les cahiers des charges sont réservés;

- la notion d'heure supplémentaire n'est pas applicable aux titulaires des fonctions hors classe.

Sauf circonstances extraordinaires, le maximum d'heures supplémentaires qui peuvent être exigées, qu'elles soient compensées ou rétribuées, est de 180 par année.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux catégories de fonctionnaires dont la durée du travail est réglée par des lois ou des règlements spéciaux.

Service du personnel de l'Etat de Vaud



PHOTO PHILIPPE WAEDER

Salle d'opération à l'Hôpital de Morges.

Petits hôpitaux: le souci de la qualité

(suite de la page 1)

L'effet rétroactif de l'initiative contraindrait le canton à revenir notamment sur les dernières décisions concernant l'Hôpital de La Vallée, celui de Château d'Oex et celui de Moudon.

Ces trois décisions demandent à être bien comprises dans le contexte qui les ont générées. Elles ne remettent pas en cause la reconnaissance par le Conseil d'Etat de l'importance des soins de proximité.

Le Conseil d'Etat a assuré, dans son message distribué à l'ensemble des ménages vaudois, qu'il est nécessaire de conserver les hôpitaux de proximité de La Vallée, de Sainte-Croix et du Pays-d'Enhaut.

Un rôle défini

Le rôle des hôpitaux de proximité est de compléter le réseau des autres hôpitaux, notamment dans des régions géographiquement

isolées. Ces hôpitaux peuvent accueillir des urgences légères. Ils ne peuvent par contre pas accueillir des urgences graves car ils n'ont pas un plateau technique, ni le personnel adapté à ce genre de missions, qui doivent être réservées aux hôpitaux spécialisés (Chablais, CHUV, Nyon, Morges, Payerne, Riviera, Saint-Loup et Yverdon).

Le Conseil d'Etat considère que les hôpitaux de proximité ont un rôle essentiel à jouer dans l'ensemble du réseau sanitaire vaudois. Mais leur mission doit être redéfinie, en sorte qu'ils puissent garantir des soins de qualité, c'est-à-dire des soins adaptés à leurs équipements et à l'expérience de leurs équipes médicales et soignantes.

Accoucher en sécurité

Les hôpitaux de proximité n'ont pas de maternité, car les accouchements exigent une pratique régulière et fréquente pour acquérir compétences et réflexes. La sécurité est liée au volume d'activité ainsi qu'à la présence d'un plateau médico-technique et de compétences médicales et infirmières

suffisantes pour faire face rapidement aux problèmes qui peuvent surgir.

Exigences de sécurité

Un volume de 200 à 300 accouchements est généralement considéré comme nécessaire pour assurer le maintien des compétences des équipes en place, et tous les cantons romands ont pris des mesures dans ce sens. Les progrès de la médecine n'ont cessé d'améliorer les possibilités de sauver des nouveaux-nés malades ou prématurés. Ainsi, bien que les risques de complications à la naissance soient restés les mêmes, les exigences de sécurité et de qualité des soins sont plus élevées qu'elles ne l'étaient à l'époque. Ces soins spécialisés ne peuvent donc pas faire partie des soins dispensés par les hôpitaux de proximité.

Anouk Farine

Assurances pour l'emploi

L'Etat s'est engagé à apporter son soutien financier pour que le remplacement du personnel hospitalier dont le poste serait supprimé puisse se réaliser dans les meilleures conditions possibles. Pour ce faire, il a mis en place huit unités régionales de placement correspondant aux huit zones sanitaires et créé un poste de coordination au niveau cantonal. Cette structure assure la circulation de l'information auprès de toutes les institutions, tant pour les postes vacants que pour les personnes en mobilité. Elle favorise la collaboration entre tous les partenaires du réseau sanitaire et social vaudois et elle se charge de réinsérer rapidement les personnes dont le poste est supprimé.

L'Etat finance également des formations complémentaires lorsque celles-ci sont requises pour accéder à une nouvelle place de travail. Ces plans de formation représentent donc aussi une occasion d'augmenter ses qualifications.

Nombreux postes vacants

Par ailleurs, le canton de Vaud souffre d'une importante pénurie de personnel infirmier et les postes de travail vacants dans le secteur sanitaire sont en expansion. Le marché actuel, associé à la garantie de non licenciement, offre de nombreuses conditions de reclassement ou de reconversion à qui fait acte de mobilité.

Places déjà retrouvées

Dans le cas du changement de mission de l'hôpital de Moudon, les hôpitaux proches ont confirmé que la plupart des collaborateurs dont le poste serait supprimé trouveraient un emploi dans ces établissements.

En ce qui concerne l'Hôpital de La Vallée, le changement de mission est prévu pour janvier 2001. Sur les huit personnes dont les postes seront supprimés, six d'entre elles ont déjà trouvé une nouvelle place de travail. AF

**Le Conseil d'Etat recommande
de voter NON à l'initiative
«Pour des hôpitaux de proximité»**



Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés aux collaborateurs de l'administration cantonale vaudoise
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

Délai de candidature: 18 septembre 2000

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Directeur/trice du Musée cantonal des Beaux-Arts 100%

Mission: des projets pour un nouveau Musée des Beaux-Arts sont à l'étude et pourraient donner à cette institution une dimension nouvelle, une stature interrégionale, voire internationale. Conduire la stratégie de développement et de rayonnement du Musée. Définir et piloter la politique de gestion des collections et de programmation des expositions, de manière à renforcer l'identité et la visibilité du Musée cantonal des Beaux-Arts sur les plans régional, national et international. Développer la politique des relations extérieures et de communication du MCBA. Assurer le management de l'institution ainsi que sa responsabilité financière et administrative (HC2).

Profil: connaissances approfondies dans le domaine de l'histoire de l'art attestées par un titre universitaire ou un titre jugé équivalent. Expérience confirmée dans la direction d'un musée d'art ou dans la conduite de projets d'envergure relatifs aux arts plastiques. Personnalité charismatique ayant établi un réseau de relations avec d'autres musées.

Renseignements: Brigitte Waridel, tél. 021/316 33 00.

Adresse: réf. 2263, Service des affaires culturelles, Brigitte Waridel, R. de la Barre 8 - 1014 Lausanne.

Secrétaire auprès du Service de la Population (2 postes) 100%

Mission: traitement des dossiers de police des étrangers (analyse, instruction) conduisant à des décisions d'octroi, de renouvellement et/ou refus d'autorisation de séjour ou d'établissement, sur la base des lois, ordonnances et directives en vigueur. Rédaction de correspondance, renseignements téléphoniques (cl. 15-18).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec environ 6 ans de pratique. Connaissances informatiques. Connaissances en matière de contrôle des habitants et de police des étrangers souhaitées.

Renseignements: Nicolas Bongard, tél. 021/316 46 60.

Adresse: réf. 2243 et 2245, Service de la Population, Division " Etrangers - Naturalisation - Passeports ", Nicolas Bongard, Av. de Beaulieu 19 - 1014 Lausanne.

Employé-e principal-e d'administration auprès du Service de l'éducation physique et du sport 50%

Mission: assurer le secrétariat de la cheffe de projet dans le cadre de l'accueil et de l'implantation des fédérations sportives internationales sur territoire vaudois. Collaborer aux divers travaux administratifs de coordination et de relation ainsi qu'à la réalisation de la documentation de promotion (cl. 14-16).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec 6 ans de pratique environ. Très bonnes connaissances des outils bureautiques courants. Esprit d'initiative, disponibilité, précision, discrétion. Maîtrise de l'anglais et éventuellement d'une deuxième langue étrangère.

Renseignements: M. R. Bron, tél. 021/316 39 30.

Adresse: réf. 2242, Service de l'éducation physique et du sport, M. R. Bron, Maillefer 35 - 1014 Lausanne.

Surveillant A auprès des Etablissements de la plaine de l'Orbe 100%

Mission: contribue au maintien de la sécurité publique en assurant la surveillance, le maintien en détention ainsi que la rééducation et la formation professionnelle de personnes en exécution de condamnations pénales (cl. 12-14).

Profil: CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 3 ans environ. Les candidats doivent

être de sexe masculin, de nationalité suisse et âgés de 25 à 40 ans. Casier judiciaire vierge, bonne condition physique. Connaissance d'une ou de plusieurs langues souhaitée.

Renseignements: Didier Gauthey, tél. 024/442 91 31.

Adresse: réf. 2261, Service pénitentiaire, Etablissements de la plaine de l'Orbe, Jean-François Madörin - 1350 Orbe.

Employé-e d'administration auprès du Service de la Population 100%

Mission: traitement des demandes relatives aux passeports de ressortissant-e-s suisses (établissements et prolongations de passeports, inscriptions d'enfants); exécution de tous les travaux nécessaires à la confection des passeports (saisie, scannage, mise sous pli, expédition du courrier). Renseignements téléphoniques (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec 5 ans de pratique environ. Maîtrise des outils informatiques (utilisateur/trice PC).

Remarque: poste de durée déterminée à 2 ans.

Renseignements: Nicolas Bongard, tél. 021/316 46 60.

Adresse: réf. 2244, Service de la Population, Division " Etrangers - Naturalisation - Passeports ", Nicolas Bongard, Av. de Beaulieu 19 - 1014 Lausanne.

DFIN

Département des finances

Secrétaire général-e du Département des finances 100%

Mission: conseiller le chef du Département des finances et ressources; diriger le service; coordonner les activités entre les services et avec d'autres organes de l'Etat ou de l'extérieur; poursuivre le développement des structures du département (cl. à définir).

Profil: dirige un service de l'administration vaudoise. De formation universitaire (de préférence en droit ou en économie) avec un intérêt marqué pour les finances publiques et les activités du département, vous avez les compétences pour traiter les aspects complexes de ces domaines. Vos talents reconnus d'organisateur/trice vous permettent d'assurer une gestion administrative de qualité des objets du département. Vous avez démontré votre aptitude à diriger une entité importante. Vos qualités de rédacteur/trice, communicateur/trice et négociateur/trice sont des atouts précieux pour accomplir ces missions.

Renseignements: Giancarlo Ombelli, tél. 021/316 20 16.

Adresse: réf. 2246, Service du personnel de l'Etat de Vaud, Frédéric Daler, Caroline 4 - 1014 Lausanne.

Spécialiste système A ou B pour le Centre cantonal d'exploitation (5 postes) 100%

Mission: assurer la mise en place, le paramétrage, la maintenance et la surveillance des produits des systèmes en environnement solaris ou NT; garantir leur bon fonctionnement et résoudre les problèmes qui surviennent en cours d'exploitation; concevoir l'architecture de nouvelles solutions et les mettre en place.

Profil: titre universitaire, diplôme ETS, diplôme fédéral d'informaticien de gestion ou titre jugé équivalent. Pratique de quelques années dans le domaine informatique. Connaissances des technologies UNIX, NT et Microsoft Terminal Server; connaissance de l'anglais technique; connaissance de l'allemand bienvenue.

Renseignements: Davide Gostoli, tél. 021 /316 26 11.

Adresse: réf. 2258, 2257, 2256, 2255, 2254, Bureau du recrutement et de la mobilité, Bruno Franco, R. Caroline 4 - 1014 Lausanne.

Adjoint-e au chef de recette (collaborateur/trice administratif/ve) auprès du CIR Lausanne-Ville 100%

Mission: gérer l'ensemble des activités liées à la recette (tenue des écritures comptables journalières, contrôle et notification des cas particuliers, réclamations, accueil des contribuables, gestion des défalcatons et des remises); remplacer le responsable de la recette lors de ses absences; former les nouveaux collaborateurs (cl. 21-24).

Profil: diplôme ESCEA ou titre jugé équivalent avec 2 ans de pratique professionnelle, ou CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec environ 12 ans de pratique. Expérience d'environ 4 ans au sein de l'Administration cantonale des impôts; connaissances approfondies en matière de comptabilité administrative, bonnes connaissances fiscales et expérience en matière de contentieux. Bonnes connaissances du domaine de la perception des personnes physiques. Entretien et diplomatie. Maîtrise des outils informatiques.

Renseignements: Eric Horisberger, tél. 021/316 22 01.

Adresse: réf. 2239, Administration cantonale des impôts, Section du personnel et de la formation, Jean-Charles Closuit, Jomini 8 - 1018 Lausanne.

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Adjoint-e administratif/ve au sein du Service de la formation professionnelle 100%

Mission: diriger le secteur examens; organiser les examens de fin d'apprentissage pour toutes les professions régies par la Loi fédérale sur la formation professionnelle. Assurer la liaison avec les directions d'enseignement professionnel, les chefs experts, les associations professionnelles. Prendre part à diverses commissions romandes tendant à coordonner les examens dans les cantons (cl. 23-26).

Profil: diplôme ESCEA ou titre jugé équivalent avec 3 ans de pratique environ, ou CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec 15 ans de pratique environ. Entretien, aisance de contact et aptitude à la conduite d'un groupe de collaborateurs. Capacité rédactionnelle, bonnes connaissances d'allemand.

Renseignements: Jean-Pierre Rochat, tél. 021/316 63 06.

Adresse: réf. 2044, Service de la formation professionnelle, Jean-Pierre Rochat, R. St-Martin 24 - 1014 Lausanne.

Assistant-e HEV au sein de la Haute Ecole de Gestion du Canton de Vaud (HEG-Vd) 50% à 100%

Mission: participation à l'élaboration et à la gestion de cours postgrades en informatique de gestion; études de marché; participation à l'enseignement et à des projets de recherche selon les compétences (cl. 19-23).

Profil: diplôme d'une haute école (HEC, HEG/ESCEA, EPFL ou titre équivalent); éventuellement spécialisation en informatique de gestion. Intérêt marqué pour l'informatique de gestion, maîtrise des outils bureautiques.

Renseignements: Laurence Larghi, tél. 021/316 55 55.

Adresse: réf. 2249-ES/LL, Haute Ecole de Gestion du Canton de Vaud, M. Ernest Schär, Av. Collonges 2 - 1004 Lausanne.

Assistant-e HEV au sein de la Haute Ecole de Gestion du Canton de Vaud (HEG-Vd) 50% à 100%

Mission: participation à la gestion d'un institut et d'un centre de compétences; collaboration à des projets de recherche et/ou à des mandats; assistance aux activités d'enseignement (cl. 19-23).

Profil: diplôme d'une haute école (HEC, HEG/ESCEA, EPFL ou titre équivalent); compétences et intérêt marqué pour le management et la finance; esprit d'analyse, autonomie; aisance rédactionnelle. Connaissances d'allemand (écrites et parlées) souhaitées.

Renseignements: Vincent Dousse, tél. 021/316 55 55.

Adresse: réf. 2248-ES/VD, Haute Ecole de Gestion du Canton de Vaud, M. Ernest Schär, Av. Collonges 2 - 1004 Lausanne.

Assistant-e HEV au sein de la Haute Ecole de Gestion du Canton de Vaud (HEG-Vd) 50% à 100%

Mission: participation à l'élaboration et à la gestion de la formation postgrade en management bancaire; recherche de spécialistes en finances, participation active à l'enseignement et à la recherche selon les compétences (cl. 19-23).

Profil: diplôme d'une haute école (HEC, HEG/ESCEA, EPFL ou titre équivalent); expérience en gestion; intérêt pour la formation; connaissances en matière bancaire souhaitées. Aisance dans le contact.

Renseignements: Lucien Paillard, tél. 021/316 55 55.

Adresse: réf. 2247-ES/LP, Haute Ecole de Gestion du Canton de Vaud, M. Ernest Schär, Av. Collonges 2 - 1004 Lausanne.

Secrétaire (comptable) pour le Service financier de l'UNIL 100%

Mission: responsabilité des comptabilités d'une ou plusieurs facultés; exécution d'opérations comptables et préparation des paiements; préparation de rapports comptables, assistance aux utilisateurs pour l'élaboration de leur budget; contrôle des disponibilités budgétaires; encadrement de 1 ou 2 employés d'administration et éventuellement d'un apprenti de commerce (cl. 15-18).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec 6 ans de pratique environ. Bonnes connaissances en comptabilité (jusqu'au bilan) et expérience de 3 ans au minimum dans un domaine comptable. Connaissance de SAP et expérience en fiduciaire souhaitées.

Renseignements: Pierre Wyss, tél. 021/692 23 20.

Adresse: réf. 2137, Bureau de gestion du personnel de l'Université, BRA, 1015 Lausanne.

Secrétaire pour le Centre d'enseignement professionnel de Vevey 100%

Mission: assurer le secrétariat du directeur. Gérer les dossiers et la correspondance. Participer à l'élaboration des horaires. Effectuer des tâches administratives inhérentes à une école professionnelle (cl. 15-18).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec environ 6 ans d'expérience professionnelle. Facilité de rédaction et aisance dans la prise de procès-verbaux. Maîtrise des outils bureautiques. Excellentes connaissances d'allemand et d'anglais. Esprit méthodique et rigoureux, résistance au stress, discrétion.

Renseignements: Michel Berney, tél. 021/923 14 00.

Adresse: réf. 2241, Centre d'enseignement professionnel, Michel Berney, Av. Nestlé 1 - 1800 Vevey.

Employé-e d'administration pour le Centre d'enseignement professionnel de Vevey 70%

Mission: gestion du secrétariat; suivi des dossiers des apprentis, correspondance des doyens; personne appelée à travailler sur un support informatique de gestion des dossiers des élèves (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique. Aptitude à la communication, esprit d'initiative, sens de l'organisation, rapidité. Maîtrise du français et des outils informatiques, aisance rédactionnelle. Précision et autonomie. Connaissances de l'allemand et de l'anglais souhaitées.

Renseignements: Mme M.-A. Dorier, tél. 021/923 14 00.

Adresse: réf. 2238, Centre d'enseignement professionnel, Mme M.-A. Dorier, Av. Nestlé 1 - 1800 Vevey. Prière d'envoyer votre dossier complet accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation manuscrite.

DINF Département des infrastructures

Chef -fe d'Ateliers A auprès du Centre d'entretien des routes nationales d'Yverdon (2 postes) 100%

Mission: organise, planifie et coordonne les équipes d'entretien; contrôle les travaux exécutés; collabore à la gestion des ressources humaines, financières, ainsi qu'à la gestion administrative et à celle du matériel; intégré à un système de piquet avec horaire irrégulier (cl. 21-23).

Profil: CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent avec environ 12 ans de pratique professionnelle. Expérience dans le domaine de la construction ou du génie civil et dans la conduite d'équipe; pratique de l'informatique (Word, Excel, Powerpoint et éventuellement Arcview). Domicilié-e au maximum à 15 min. du lieu de travail.

Renseignements: Jacques Grand, tél. 024/423 83 61.

Adresse: réf. 2250 et 2251, Service des routes, Centre d'entretien des routes nationales, Jacques Grand, Rte de Lausanne 30, Case postale 302 - 1401 Yverdon-les-Bains.

**Ouvrier/ère qualifié-e ou 1er ouvrier/ère qualifié-e (bâtiment/jardin) pour le Centre d'entretien des routes nationales à Bursins 100%**

Mission: conduite de poids-lourds et d'engins spéciaux dans le cadre de l'entretien des routes et de l'autoroute. Réalisation de travaux d'entretien particuliers. Pose de la signalisation. Intégration dans un système de piquet avec horaire irrégulier.

Profil: CFC de jardinier/ère-paysagiste, bûcheron-ne, agriculteur/trice requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Etre âgé de 20 ans au moins et posséder un permis poids-lourd avec remorque. Etre domicilié-e dans un rayon de 12 km et à 15 min. max. du Centre d'entretien de Bursins.

Renseignements: Jean-Pierre Boutellier, tél. 021/824 14 71.

Adresse: réf. 1895, Service des routes, Centre d'entretien des routes nationales, Jean-Pierre Boutellier - 1184 Bursins.

Employé-e d'administration au sein de la Division administrative, comptabilité du Service des routes 70%

Mission: traitement des factures fournisseurs et débiteurs; assistance à la gestion des budgets; saisie de données comptables (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent ou CFC d'employé-e de bureau avec 5 ans de pratique environ. Expérience dans le domaine de la comptabilité et dans l'utilisation de logiciels comptables, connaissances d'Excel, Word et Lotus Notes.

Renseignements: Yvan Crottaz, tél. 021/316 72 24.

Adresse: réf. 2260, Service des routes, Division administrative, Etienne Poschung, Av. de l'Université 3 - 1014 Lausanne.

Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 6ème arrondissement (Yverdon-les-Bains) 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons; assurer le service hivernal (horaire irrégulier); entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: être âgé de 20 ans au moins et disposer d'un permis C; formation ou expérience dans les activités du génie civil ou l'entretien des surfaces vertes. Etre au bénéfice d'un permis de conduire.

Particularité: être impérativement domicilié à Orbe et environs.

Renseignements: Jacques Thoeni, tél. 024/425 43 22.

Adresse: réf. 2147, Voyer de l'Etat, Champs-Lovats 27 - CP 1389, 1401 Yverdon-les-Bains.

Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 6ème arrondissement (Yverdon-les-Bains) 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons; assurer le service hivernal (horaire irrégulier); entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: être âgé de 20 ans au moins et disposer d'un permis C; formation ou expérience dans les activités du génie civil ou l'entretien des surfaces vertes. Etre au bénéfice d'un permis de conduire.

Particularité: être impérativement domicilié à Orzens et environs.

Renseignements: Jacques Thoeni, tél. 024/425 43 22.

Adresse: réf. 2146, Voyer de l'Etat, Champs-Lovats 27 - CP 1389, 1401 Yverdon-les-Bains.

Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 6ème arrondissement (Yverdon-les-Bains) (2 postes) 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons; assurer le service hivernal (horaire irrégulier); entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: être âgé de 20 ans au moins et disposer d'un permis C; formation ou expérience dans les activités du génie civil ou l'entretien des surfaces vertes. Etre au bénéfice d'un permis de conduire.

Particularité: être impérativement domicilié à Yverdon et environs.

Renseignements: Jacques Thoeni, tél. 024/425 43 22.

Adresse: réf. 2145 et 2144, Voyer de l'Etat, Champs-Lovats 27 - CP 1389, 1401 Yverdon-les-Bains.

Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 2ème arrondissement (Morges) 100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons; assurer le service hivernal (horaire irrégulier); entretenir les chaussées et leurs annexes. Surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: être âgé de 20 ans au moins et disposer d'un permis C; formation ou expérience dans les activités du génie civil ou l'entretien des surfaces vertes. Etre au bénéfice d'un permis de conduire.

Particularité: être impérativement domicilié à Morges, Colombier s/Morges, Romanel s/Morges, Tolochenaz, St-Saphorin s/Morges, St-Prex, Vullierens, Aclens, Vufflens-le-Château, Lully, Monnaz, Chigny, Buchillon.

Renseignements: Gérard Grand, tél. 021/803 50 20.

Adresse: réf. 2253, Service des routes, Voyer du 2ème arrondissement, Riond-Bosson 1 - 1110 Morges.

**Assistant-e social-e A ou B pour l'Office du Tuteur général 60%**

Mission: prise en charge et suivi de tutelles d'adultes au sein d'un office spécialisé travaillant sous mandats confiés par les Justices de paix du canton de Vaud.

Profil: diplôme d'assistant-e social-e ou titre jugé équivalent avec quelques années de pratique professionnelle. Expérience confirmée du travail social polyvalent. Aisance rédactionnelle, goût pour le travail administratif. Aptitude à gérer des cas complexes.

Renseignements: Christian Becco, tél. 021/316 66 92.

Adresse: réf. 2107, Office du Tuteur général, Christian Jaggi, Ch. de Mornex 32 - 1014 Lausanne.

Spécialiste d'opérations A, B ou C, ou employé-e d'administration pour l'Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne 100%

Mission: gestion des dossiers de faillite.

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. L'attestation de perfectionnement et une expérience d'environ 3 ans offrent l'accès à la fonction de spécialiste d'opérations. Le nombre d'années d'expérience au sein d'un OP en qualité de spécialiste d'opérations détermine le niveau de fonction (C, B ou A). Le-la titulaire sera appelé-e à utiliser son véhicule privé pour les besoins du service. Connaissances informatiques souhaitées.

Renseignements: M. Ch. Kammermann, tél. 021/316 65 10.

Adresse: réf. 2259, Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, M. Ch. Kammermann, Trabandan 28 - 1014 Lausanne.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.



Les décisions de la quinzaine

DFIN

Département des finances

Collaboration en matière d'exploitation informatique entre Vaud et Berne

Le Conseil d'Etat a accepté le principe de la collaboration en matière d'exploitation informatique entre les Cantons de Vaud et de Berne. Ce projet se concrétisera par le transfert des ressources d'exploitation informatique de l'Administration cantonale vaudoise à la société Bedag Informatik, établissement de droit public bernois. Un centre de compétences vaudois sera créé, spécialisé dans les mondes Unix et Windows NT, alors que le centre de compétences bernois, résultant de la mutualisation des moyens informatiques entre les deux Cantons se spécialisera dans la gestion des serveurs d'entreprise. Les conditions salariales du personnel vaudois seront préservées. Il n'y aura ni transferts à Berne, ni suppression de postes.

DFIN, Francis Randin, chef du Service des finances, 021/ 316 25 77

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Politique culturelle: un rapport intermédiaire

Lors de la session de mars 1999, le député Pierre Salvi demandait au Conseil d'Etat d'éclairer le Grand Conseil sur sa politique culturelle en général, et de présenter un projet de loi sur l'enseignement de la musique dans le canton. Le gouvernement présente, dans un premier temps, un rapport intermédiaire annonçant notamment une étude sur l'opportunité de nouvelles aides en matière d'enseignement de la musique.

DIRE, Service des affaires culturelles, Brigitte Waridel, 021/ 316 33 00

Participation fédérale au programme européen INTERREG III

Le Conseil d'Etat s'est déclaré en faveur du projet de l'Ordonnance fédérale «Interreg III», moyennant quelques remarques et demandes de modification au sujet des répartitions financières entre la Confédération et les cantons. Cette ordonnance vise à préciser les modalités d'octroi de l'aide fédérale complémentaire à ce programme communautaire. L'Union européenne soutient par ce biais les coopérations transfrontalières et interrégionales. Ces aides sont prévues pour la période 2000-2006.

Laurent Wehrli, délégué aux affaires européennes, 021/ 316 40 29

DEC

Département de l'économie

Maintien et augmentation des emplois chez Novartis SA à Nyon

En réponse à une interpellation du député Olivier Forel sur les mesures que le gouvernement entend prendre pour maintenir, voire augmenter, le nombre d'emplois chez Novartis SA à Nyon suite aux licenciements survenus dans cette entreprise, le Conseil d'Etat répond que la procédure légale en matière de licenciements collectifs a été respectée et que Novartis applique la convention collective de travail conclue avec le Syndicat de l'industrie et du bâtiment (SIB), valable pour 3 ans dès le 1^{er} janvier 2000. Il rappelle les interventions du Service de l'emploi, qui ont notamment permis de diminuer les licenciements.

DEC, Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/ 316 63 99

Projet de modification de l'ordonnance sur l'assurance-chômage: réserves vaudoises

Consulté sur la modification de l'ordonnance fédérale sur l'assurance-chômage, le Conseil d'Etat émet des réserves sur quatre points. Il juge inappropriées les nouvelles modalités de financement des mesures du marché du travail et inacceptables les règles de partenariat dans le système de financement entre Confédération et cantons. Le gouvernement vaudois estime non souhaitable l'accroissement de la responsabilité financière des cantons en cas d'erreurs administratives. Enfin, il demande une structure de veille pour les caisses de chômage, à l'instar de celle prévue pour les Offices régionaux de placement.

Roger Piccard, chef du Service de l'emploi, 021/ 316 61 01

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Conflit à l'Ecole de pharmacie: réponse à deux interpellations

Deux interpellations ont été déposées en septembre 1999 par les députés Francis Thévoz et Josef Zisyadis à propos du conflit survenu à l'Université de Lausanne entre un membre du corps intermédiaire et un professeur ordinaire de l'Ecole de Pharmacie. Aux yeux du Conseil d'Etat, développement de cette affaire met en évidence la nécessité de réexaminer les principes qui régissent les rapports de travail au sein du corps enseignant de l'Université. La procédure en cours de révision de la loi sur l'Université de Lausanne constitue l'occasion de reconsidérer l'ensemble des fonctionnements au sein du corps enseignant de cette institution. Quant au cas particulier évoqué par les deux interpellations, une procédure juridique étant en cours, le Conseil d'Etat s'en remet à la décision qui sera rendue par le Tribunal fédéral.

DFJ, Christian Pilloud, chef du service des affaires universitaires, 021/ 316 35 00

Nouveau collaborateur personnel pour Francine Jeanprêtre

Pour succéder à Raymond Durussel, qui a décidé de se consacrer entièrement à ses activités professionnelles privées, la cheffe du DFJ a fait appel à Jean-François Steiert au poste de collaborateur personnel. Actuel secrétaire général du Parti socialiste suisse, ce dernier entrera en service de façon complète à partir du 16 octobre.

Jean-François Steiert, 079 / 204 13 30

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Bilan financier de l'ouragan Lothar pour le canton: 210 millions

Au 31 mai, le bilan financier estimé des conséquences de l'ouragan Lothar se montait à près de 210 millions de francs pour l'ensemble du canton, dont environ 56 à la charge de l'Etat et plus de 150 à charge de l'économie privée (y compris près de 55 à charge de l'ECA). Pour l'Etat, l'essentiel des conséquences financières se fera sentir en 2000 et 2001, mais l'engagement de moyens financiers a été planifié jusqu'à 2005. Tirant les enseignements de cet événement qui a mobilisé 10 services de l'administration cantonale et l'ECA, le Conseil d'Etat met en chantier l'étude d'un système de couverture financière des risques de catastrophes naturelles.

DSE, Pierre-Yves Perrin, secrétaire général adjoint, 021/ 316 45 20

Commerce des toxiques: adaptation au droit européen

Le Conseil d'Etat a donné son accord au projet du Département fédéral de l'intérieur d'adapter l'actuelle ordonnance sur les toxiques du 19 septembre 1983 au droit européen, plus particulièrement aux directives en relation avec l'utilisation et le commerce des toxiques. La modification principale est la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles en ce qui concerne le commerce avec des produits toxiques.

Francis Margot, inspecteur cantonal des toxiques, 021/ 316 43 69

Accord bilatéral sur les transports par camion: le Conseil d'Etat plaide pour la simplicité

Consulté en procédure expresse par la Confédération au sujet des mesures d'application de l'accord bilatéral entre la Suisse et l'Union européenne touchant aux transports des marchandises par camion, plus spécifiquement à l'octroi de contingents aux transporteurs suisses, le Conseil d'Etat s'est déterminé en faveur des solutions les plus logiques et simples à appliquer, à savoir notamment que l'octroi de contingent ne soit pas lié à l'utilisation concomitante du rail et que l'autorisation soit valable pour un jour et pour un trajet quelconque.

Jean-Jacques Rège, chef du service des automobiles et de la navigation, 021/ 316 88 01

Le patrimoine du 20^e siècle



Le siège de Nestlé à Vevey, conçu par Jean Tschumi, achevé en 1960, figure parmi les visites libres des Journées du Patrimoine.

A l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le public vaudois (re) découvrira les grands noms de l'architecture moderne. A inscrire d'ores et déjà sur les agendas, le week-end du 9 et 10 septembre.

Organisées en Suisse pour la septième année consécutive, les Journées européennes du Patrimoine ont vu le jour en 1984 en France et sont, depuis 1991, gérées par le Conseil de l'Europe.

La coordination générale de la manifestation dans le canton de Vaud est assurée par le Département des Infrastructures, section monuments historiques et archéologie. Les propriétaires des objets visités, les Communes, les institutions publiques et les associations à vocation culturelle ou de sauvegarde contribuent également activement à la réussite de l'événement.

Un patrimoine commun

Les Journées européennes du patrimoine constituent pour le public une occasion exceptionnelle de découvrir des monuments et des sites historiques. Les visites proposées mettent en valeur notre environnement bâti, souvent méconnu, qu'il s'agisse d'une demeure spécialement ouverte pour l'occasion, d'un site d'un intérêt insoupçonné ou encore d'un parcours didactique.

Gratuité et libre accès, curiosité et découverte, rencontre et information sont les mots-clés de cette manifestation.

Cette année, les cantons romands et villes autour du Léman se sont réunis autour de l'idée *L'Europe, un patrimoine commun*,

lancée par le Conseil de l'Europe, pour présenter le thème «Le patrimoine du 20^e siècle».

De Le Corbusier à Botta

Aujourd'hui, l'architecture moderne, longtemps incomprise, suscite à nouveau l'intérêt du grand public et des médias, la population se mobilise pour demander des mesures de protection, de plus en plus de bâtiments récents sont restaurés ou transformés avec soin. En Suisse romande, de grands noms ont laissé des œuvres majeures, comme Le Corbusier, à La Chaux-de-Fonds, à Corseaux près de Vevey ou à Genève, ou encore l'architecte viennois Adolf Loos, qui a transformé une villa à la Tour-de-Peilz. Citons aussi plusieurs architectes suisses de grande notoriété, comme Maurice Braillard, promoteur du logement social, Jean Tschumi, auteur du siège de Nestlé à Vevey et de la Vaudoise Assurances à Lausanne, Marc-Joseph Saugey et ses cinémas.

Ou encore, plus récemment, l'Atelier 5, avec sa cité d'habitation à Flamatt et Mario Botta, auteur de la Banque cantonale de Fribourg. Les œuvres de ces architectes et de bien d'autres encore permettront de mesurer la richesse et l'extraordinaire diversité de l'architecture au 20^e siècle.

Dominique Rouge Magnin, coordinatrice des Journées du patrimoine

Villas, palaces et parcours didactiques

Villa Karma, route de St-Maurice 352, La Tour-de-Peilz.

Extérieur: visites libres de 10h à 17h.
Intérieur: visites guidées toutes les 15 min. de 10h à 16h30 (durée 30 min.).
Inscription sur place.

Villa Kenwin, chemin du Vallon 19, La Tour-de-Peilz.

Visites guidées toutes les 30 min. de 10h à 16h30 (durée 30 min.). Inscription sur place.

Villa «Le Lac», route de Lavaux 21, Corseaux (Vevey).

Visites libres de 10h à 17h.

Siège mondial de Nestlé, av. Nestlé 55, Vevey.

Visites libres de 10h à 17h.

Le Caux-Palace, rue du Panorama, Caux-sur-Montreux.

Visites guidées toutes les 30 min. de 10h à 16h (durée 1 h.).

Le Grand-Hôtel du Pont, Le Pont.

Visites libres de 10h à 17h.

Villa Hautes-Roches, Le Pont.

Visites libres de 10h à 17h.

Tribunal Fédéral Suisse, av. du Tribunal-fédéral 29, Lausanne.

Visites libres de 10h à 12h et de 14h à 16h. Visites guidées à 10h45 (durée 1 h.).

Evolution et diversité de l'habitat au 20^e siècle.

Visites guidées en minibus à 10h et 14h (durée env. 2h30). Départ devant la piscine de Bellerive à Lausanne.

Le béton, matériau de tous les exploits.

Promenades commentées à pied à 10h et 14h (durée env. 2h30). Départ devant la piscine de Bellerive à Lausanne.

Le Chemin des Blés.

Promenades commentées à pied samedi à 9h30 et 14h30 et dimanche à 14h30 (durée env. 2h30). Départ de la gare de Granges-Marnand.

Le programme détaillé peut être obtenu auprès du Service des monuments historiques, tél. 021/316 73 36 ou consulté sur les sites www.dinf.vd.ch et www.patrimoineromand.ch